

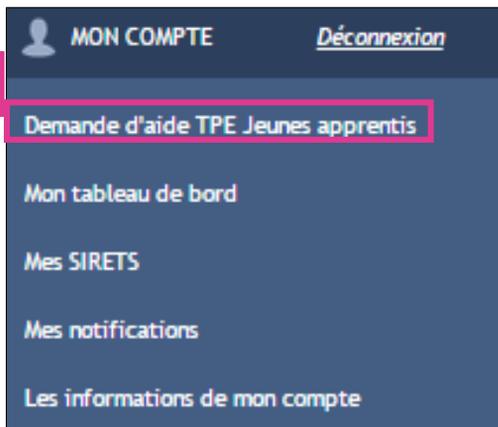
## 1 Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'aide [TPE jeunes apprentis](#)?

Cette aide forfaitaire de l'État, cumulable avec les autres dispositifs de primes et d'aides existantes, s'adresse aux entreprises de **moins de 11 salariés** pour le recrutement en **contrat d'apprentissage**, à compter du **1<sup>er</sup> juin 2015**, de toute personne âgée de **moins de 18 ans** à la date de la conclusion du contrat.

## 2 Comment réaliser une aide TPE sur le Portail de l'alternance?

La demande d'aide TPE devra être saisie en ligne sur le Portail de l'alternance.

Pour effectuer cette saisie, vous devez préalablement vous créer un compte sur le portail de l'alternance (voir [Guide employeur portail de l'alternance](#)).



1. Une fois connecté sur le Portail de l'Alternance, vous pouvez accéder à Demande d'aide TPE Jeunes apprentis en cliquant sur « Mon Compte », puis sur « Demande d'aide TPE Jeunes Apprentis »

2. Renseignez votre numéro de Siret et le numéro du contrat. Celui-ci est référencé sur la notification d'enregistrement envoyée par la chambre consulaire. Puis cliquez sur « Rechercher ».

L'employeur L'apprenti

## CONTACT POUR LE SUIVI DU DOSSIER

Votre civilité  Monsieur  Madame  M.

Votre nom

Votre prénom

Votre adresse mail

## VEUILLEZ VÉRIFIER LES INFORMATIONS ISSUES DE VOTRE INSCRIPTION

Voici les informations dont nous disposons sur votre établissement employeur, si elles ont évolué vous pouvez les modifier ci-dessous.

 Attention, vous devez impérativement déclarer ces changements auprès du centre de formalités des entreprises de votre chambre consultative pour un enregistrement définitif au fichier national des entreprises.

N° de SIRET en tant qu'employeur

Raison sociale de l'établissement

## ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

Numéro et voie

Complément

Code postal

Ville

Téléphone

Fax

Adresse email

## CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE ENTREPRISE

Code NAF

Votre entreprise est

Effectif moyen au 31 décembre de l'année dernière

Code Idcc de la convention collective

Votre délégation ABP  
 DR A BP IDF CERGY  
 47 Avenue des Genottes - BP 8460  
 95807 CERGY PONTOISE CEDEX

4



4. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Votre contrat n'est pas référencé, vous devez alors saisir la demande d'aide. Il convient de suivre la procédure indiquée dans la fiche « Saisir une demande d'aide TPE à vide ».
- Votre contrat est déjà référencé et la demande d'aide s'affiche pré remplie. Vous devez alors vérifier les informations de l'onglet « L'employeur » puis cliquez sur « Enregistrer et passer à l'étape suivante »

L'employeur L'apprenti

## L'ALTERNANT

Monsieur  Madame

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Quelle est sa date de naissance ?

Quelle est votre département de naissance ?

## LA PÉRIODE DE CONTRAT AVEC CET APPRENTI

Quelle est la date de début du contrat ?

Quelle est la date de fin du contrat ?

A quelle date a été signée le contrat ?

## LES COORDONNÉES DE L'APPRENTI

Courriel :

Numéro de téléphone :

Numéro et voie :

Complément :

Code postal :

Ville :

Votre délégation ASP  
DR ASP IDF CERGY  
47 Avenue des Genottes - BP 8460  
95807 CERGY PONTOISE CEDEX

5

Enregistrer et revenir à l'étape précédente

Enregistrer et passer à l'étape suivante

Les informations ci-dessous ont été modifiées par rapport au contrat enregistré par votre chambre consulaire.

Pour compléter votre demande d'aide TPE Jeune Apprentis, vous devez donc joindre le CERFA du contrat d'apprentissage concerné.

Information	Valeur enregistrée par votre chambre consulaire	Valeur saisie dans votre demande
La date de début de contrat	2015-07-13	2015-07-13

6

Ajouter le cerfa

## RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Certaines informations de votre dossier sont invalides

Récapitulatif

Informations sur l'employeur

✓

L'apprenti

✓

Le CERFA de votre contrat d'apprentissage

✗

Certaines informations sur votre demande de prise en charge sont soit incomplètes soit ne respectent pas les conditions d'éligibilité à l'aide TPE Jeune Apprentis. Le tableau récapitulatif ci-contre vous indique les pages qui sont en erreur (✗) et celles qui sont valides (✓). Pour compléter votre demande, vous pouvez cliquer sur le nom de la page et corriger les informations en fonction des messages d'erreur qui vous sont indiquées.

Rappel des conditions d'éligibilité

Décret n° 2015-773 du 29 juin 2015 portant création d'une aide en faveur des très petites entreprises embauchant des jeunes apprentis

Les entreprises de moins de onze salariés bénéficient d'une aide forfaitaire de l'Etat pour le recrutement en contrat d'apprentissage, à compter du 1er juin 2015, de toute personne âgée de moins de dix-huit ans à la date de la conclusion du contrat

Votre délégation ASP  
DR ASP MIDI PYRENEES  
78 Rue Saint-Jean - BP 23384  
31133 BALMA CEDEX

5. Vérifiez les informations de l'onglet « L'apprenti » puis cliquez sur « Enregistrer et passer à l'étape suivante »

6. ATTENTION : Cette étape s'affiche seulement si vous avez modifié un des champs pré-saisi du formulaire de demande d'aide, vous devez alors ajouter une copie de votre contrat (CERFA).

Cliquez sur « Ajouter le CERFA ». Le document devra être en format PDF avec une taille maximum de 2MB

Dossier N° 06220130700034 - Demande pour une aide TPE Jeunes apprentis

ACCÉDEZ À L'ASSISTANCE

Les informations ci-dessous ont été modifiées par rapport au contrat enregistré par votre chambre consulaire. Pour compléter votre demande d'aide TPE Jeune Apprentis, vous devez donc joindre le CERFA du contrat d'apprentissage concerné.

Information	Valeur enregistrée par votre chambre consulaire	Valeur saisie dans votre demande
La date de début de contrat	2015-07-13	2015-07-12

RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

**7** Votre demande de prise en charge est valide

7

Recapitulatif  
Informations sur l'employeur ✓  
L'apprenti ✓  
Le CERFA de votre contrat d'apprentissage ✓

Transmettre le dossier

Votre contrat sera pris en charge du 13/07/2015 au 13/07/2016.

Votre dossier va maintenant être transmis à l'ASP, agence chargée du paiement de l'aide. Celle-ci se chargera d'instruire les dossiers à partir du 28 septembre 2015. Vous recevrez alors par courrier postal une notification avec votre clé d'identification afin de vous connecter sur SYLaé (https://sylae.asp-public.fr/sylae/).

Votre délégation ASP  
DR ASP MIDI-PYRENEES  
78 Rue Saint-Jean - BP 23384  
31133 BALMA CEDEX

7. Si les champs sont correctement renseignés, le message « Votre demande de prise en charge est valide » apparaît. Vous devez ensuite cliquer sur l'option « Transmettre le dossier »

**Important :** Si vous rencontrez une croix rouge au niveau de l'onglet « L'apprenti » et/ou « Informations sur l'employeur », cliquez dessus pour vérifier la complétude de la page

Télétransmission de votre Demande

**Attention,**

La demande de télétransmission n'est proposée qu'une seule fois. Après télétransmission, il ne vous sera plus possible de modifier cette demande.

**8**

Souhaitez-vous continuer ?

Annuler **Télétransmettre**

8. Un message d'avertissement s'affiche. Lisez-le attentivement

Cliquez sur « Télétransmettre » pour transmettre votre demande d'aide à votre délégation ASP. Vous recevrez une notification par courrier postal vous permettant de vous inscrire sur SYLaé. (Pour plus d'informations,, vous pouvez consulter [le Guide Processus d'une demande d'aide "TPE JEUNES APPRENTIS"](#))

DEMANDES DE CONTRATS DPC RECHERCHE DE CONTRAT

**9**

9

Votre demande a bien été transmise pour le contrat 095201110001350-01.

Si le téléchargement du PDF ne s'est pas lancé:

- Vérifiez que votre navigateur n'a pas bloqué le téléchargement du PDF
- Cliquez sur le lien ci-dessous pour relancer l'impression de votre demande de prise en charge

Vous pouvez également la télécharger depuis votre tableau de bord.

Relancer l'impression de ma demande de prise en charge

9. Vous pouvez « Relancer l'impression de ma demande de prise en charge » en cliquant sur le lien de l'écran ci-contre

**TPE JEUNES APPRENTIS**

N° d'enregistrement du contrat d'apprentissage : 095201110001350 01

Art. L.6221-1 et suivants du code du travail  
Décret n° 2015-773 du 29 juin 2015

**L'EMPLOYEUR**

Dénomination, raison sociale : Renault dpa  
N° SIRET : 75012098702833

Adresse :  
N° : 1 Rue ou voie : Avenue du gros chêne  
Code postal : 09510 Commune : ERAGNY  
Coursiel : sss@sss.fr

Code NAF : 291Z  
Type d'employeur : 12  
Code IDCC : 0054  
Effectif salariés au 31 décembre : 0

Je déclare être à jour de mes obligations de déclarations et de paiement à l'égard des organismes de recouvrement des cotisations et des contributions de sécurité sociale ou d'assurance chômage.

**L'APPRENTI(E)**

M.  Mme.   
Nom de famille : Genillon  
Nom d'usage :  
Prénoms : Eméric  
Né(e) le : 02081998 A : Département : 033  
Adresse de l'apprenti(e) :  
N° : 0 Rue ou voie : Allée du terrier  
Code postal : 09528 Commune : JOUY LA FONTAINE  
Coursiel :  
Date de conclusion du contrat d'apprentissage : 03072016  
Date de début d'exécution du contrat d'apprentissage : 31082016  
Date de fin prévue du contrat d'apprentissage : 30082017

**ÉLÉMENTS D'ATTRIBUTION DE LAIDE**

Date de début de prise en charge : 31082015 Date de fin de prise en charge : 31082016

Cet imprimé est à joindre à partir des éléments du Portail de l'Alternance

Le 19/07/15 à 10h09min 1015 renvoie à l'information, aux formes et aux données applicables à la formation. Il vous informe des étapes et de l'assistant pour les données vous concernant. Votre demande est en attente auprès du Ministère qui pourra passer accompagnement d'une copie. Plus vite elle est transmise, plus vite elle sera traitée. Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social - CDDP - 18 avenue Duquesne, 13555 Paris 07 SP ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [servicealternance@travail.gouv.fr](#)

Destinataires : \* exemple ASP (l'exemple est fictif) Transmis à l'ASP le : 12072015

APPAr@ne

Vous visualisez votre demande de prise en charge au format pdf